

L'équipe pluridisciplinaire

ÉQUIPE DE DIRECTION

- 1 Directrice pôle enfance (Drôme - Ardèche - Isère)
- 1 Responsable de site

PRESTATIONS THÉRAPEUTIQUES

- 1 Directeur médical
- 1 Médecin pédopsychiatre
- 2 Psychologues
- 1 Psychomotricien
- 1 Orthophoniste

PRESTATIONS SOCIALES

- 1 Assistante sociale

ADMINISTRATION ENTRETIEN

- 1 Assistante administrative
- 1 Agent d'entretien

**Pour tous renseignements,
contactez le CMPP
lundi, mardi et jeudi
de 8h30 à 12h30
et
de 13h30 à 16h30**

Informations pratiques

ADRESSE



CMPP antenne de Fontbarlettes
1 rue Rossini-imm.Othello Buro
26000 VALENCE
04 75 42 65 33
cmpp.fontbarlettes@lespepsra.org

ACCÈS



**Pour se rendre au CMPP Mésangère et
antenne de Fontbarlettes**
Ligne de bus : *Valence Romans Mobilités*

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

PEP SRA
34 rue Gustave Eiffel 26000 VALENCE
04 75 41 21 88
association@lespepsra.org

CMPP MESANGERE Antenne Fontbarlettes

Consultations et Soins sur rendez-vous
Enfants, adolescents et jeunes adultes
(0-20 ans)



Qui sommes-nous ?

Le CMPP est un lieu de consultation, de dépistage, d'évaluation et de traitement ambulatoire.

Le public concerné

Le CMPP accueille des enfants de 0 à 20 ans présentant des difficultés psychoaffectives, neurodéveloppementales, socio-éducatives et/ou d'apprentissage.

Le CMPP assure le suivi d'enfants pour lesquels une approche pluridisciplinaire est nécessaire. Les familles s'adressent directement au CMPP pour un 1er contact.

Le secteur d'intervention

Le CMPP intervient sur tout le secteur valentinois. Il dispose d'une antenne de proximité sur le quartier de Fontbarlettes.

Le CMPP est implanté à Valence, au 26, rue Mésangère et l'antenne de Fontbarlettes au 1, rue Rossini.

Missions

- Accueillir et orienter les jeunes et leurs familles
- Prendre en charge des enfants et jeunes scolarisés, présentant des difficultés affectives, psychologiques, familiales, cognitivo-instrumentales, des troubles du comportement et des troubles du développement
- Organiser des actions de prévention, de diagnostic, d'évaluation, de traitement et d'accompagnement thérapeutique
- Apporter du soutien aux familles
- Orienter vers les partenaires du secteur
- Faire un travail de lien et de coordination avec les partenaires extérieurs intervenant auprès de l'enfant.

Tous les professionnels du CMPP travaillent en étroite collaboration et participent ainsi à la dimension pluridisciplinaire spécifique à cette structure.

Prestations

- Évaluations (entretien d'accueil par un thérapeute)
- Diagnostic (bilans psychologiques, psychomoteurs, orthophoniques, psychopédagogiques, séances d'observation, évaluation sociale, entretiens parents/enfants)
- Soins (psychothérapie, psychomotricité, orthophonie, psychopédagogie, guidance parentale, entretiens familiaux).
- Ces soins peuvent être individuels, en binôme et/ou en groupe.

Le CMPP propose ces prestations sur rendez-vous uniquement. Il n'a pas vocation à traiter les urgences.

Le parcours de soin de l'enfant est formalisé par un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) qui indique les modalités d'accompagnement proposées (type de prise en charge, rythme et durée). Ce Projet de soin est expliqué à l'enfant et à la famille avant d'être signé par la famille et le CMPP.

Nous vous informons que la prise en charge au CMPP étant globale, il n'existe pas d'accord avec les caisses d'assurance maladie permettant en même temps le remboursement d'autres soins faits à l'extérieur (orthophonie, psychothérapie).